

Affaires courantes

longue, mais nous ne pouvons douter du résultat, car les Nigeriens jouiront des mêmes droits que leurs frères d'Afrique du Sud.

[Français]

Mme Maud Debien (Laval-Est, BQ): Madame la Présidente, au nom du Bloc québécois, il me fait plaisir aujourd'hui de rendre hommage à tous les démocrates nigériens.

Il y a à peine deux ans, la population du Nigeria croyait s'être dotée d'un processus démocratique digne de ce nom. Le chef, Moshood Abiola avait remporté sans équivoque une victoire éminemment démocratique. Malheureusement, on sait que le régime militaire n'a pas accepté ce résultat, annulant les élections et, finalement, désignant le général Sani Abacha comme chef d'État.

À cause des relations commerciales et politiques privilégiées entre le Canada et le Nigeria, il est du devoir du gouvernement canadien de condamner haut et fort les violations des droits fondamentaux dont sont victimes plusieurs Nigeriens.

À notre avis, le gouvernement canadien ne fait cependant pas tout ce qui est en son pouvoir pour intervenir. Comme l'annonçait publiquement le ministre des Affaires étrangères, il y a à peine quelques semaines, le Canada s'appête à promouvoir les échanges commerciaux sans égard au dossier de certains pays en matière des droits de la personne.

La nouvelle politique étrangère du gouvernement libéral est équivoque. Lors de l'assemblée annuelle de la section canadienne d'Amnistie internationale la semaine dernière, le directeur de la section anglophone déclarait à juste titre, et je cite: «Le silence sur les droits de la personne est une abdication atroce à nos responsabilités. Cela frise la complicité.»

Comme nous le soulignons, la politique du gouvernement canadien en matière des droits de la personne repose sur un double langage. Le gouvernement libéral a une politique qui ne répond qu'à des impératifs économiques avec les grands partenaires commerciaux du Canada, tels la Chine ou le Mexique, et, d'autre part, des discours très fermes envers les petits pays avec lesquels nos relations commerciales sont minimales ou inexistantes.

Le Bloc québécois considère que le gouvernement libéral ne doit pas hésiter à affirmer et à défendre publiquement la démocratie et les droits de la personne, qui sont les fondements de la politique étrangère canadienne, et cela, à l'endroit de tous nos partenaires, sans égard au volume de nos relations commerciales.

Une telle prise de position enverrait un message clair aux populations et chefs d'État ou de gouvernement avec lesquels le Canada entretient des relations commerciales ou d'aide, comme c'est le cas avec le Nigeria. Le Canada ne doit pas rater l'occasion qui lui est ainsi donnée de faire une vigoureuse profession de foi démocratique dans une communauté internationale où la tentation de l'indifférence, du désintéressement ou du repli sur soi est omniprésente. Il est urgent de détromper les dictateurs qui

traduisent en appuis les silences complices des pays porteurs d'idéal démocratique.

Plutôt que de tourner le dos aux régimes antidémocratiques et aux violations des droits de la personne, que ce soit en Chine ou ailleurs, plutôt que de faire en sorte que la question des droits de la personne ne soit discutée qu'en coulisses pour ménager les susceptibilités des pays représentant des marchés intéressants pour le Canada, le gouvernement doit adopter une politique qui soit cohérente, clairement articulée, enchâssée dans des textes législatifs ou réglementaires, et qui permette que les décisions soient soumises à une grille obligatoire, définie à l'avance, où s'intègrent trois composantes: les droits de la personne, l'aide au développement et le commerce international.

• (1010)

Autrement, le seul avantage qu'aura le message que véhicule actuellement le gouvernement sera celui d'être clair: pour exercer leur dictature à l'abri de toute pression, les gouvernements du Sud n'ont plus qu'à devenir de bons partenaires commerciaux.

En terminant, je voudrais réitérer mon appui à tous les démocrates Nigeriens. Je sais combien il peut être difficile de militer en faveur des droits de la personne et de la démocratie. Ces gens ont parfois l'impression de travailler d'arrache-pied pour obtenir de bien piètres résultats. Nous avons pourtant bon espoir que leurs efforts de démocratisation porteront fruit. D'ici là, l'opposition officielle appuiera leurs actions et dénoncera avec eux les violations des droits de la personne dont sont victimes de nombreux Nigeriens.

[Traduction]

M. Bob Mills (Red Deer, Réf.): Madame la Présidente, je partage les sentiments de la secrétaire d'État pour l'Amérique latine et l'Afrique. Elle a bien fait ressortir la nécessité de rétablir la démocratie au Nigeria.

Il n'y a pas de doute que les Nigeriens méritent un meilleur gouvernement que celui qui les dirige actuellement. Lorsqu'ils se sont présentés calmement aux bureaux de scrutin, il y a deux ans, ils espéraient sincèrement que, pour la première fois, ils auraient la chance de choisir leur président, mais leurs espoirs ont été anéantis. Non seulement leur dirigeant démocratiquement élu, le chef Moshood Abiola, a-t-il été appréhendé et incarcéré par l'armée, mais presque toutes leurs libertés individuelles leur ont été ravies. Ces tristes circonstances ont été décrites en détail par la secrétaire d'État.

Le gouvernement canadien était tout à fait justifié de réagir à cette usurpation de la démocratie en condamnant le gouvernement illégitime qui s'est emparé des rênes du pouvoir. Il a été tout aussi justifié de prendre certaines mesures de représailles contre celui-ci. À l'avenir, le Parti réformiste espère que le gouvernement canadien soutiendra avec vigueur la démocratie et améliorera le respect des droits de la personne au Nigeria et partout dans le monde.

En règle générale, le Parti réformiste favorise les mesures positives qui accroissent le respect des droits de la personne, comme soutenir le renforcement des institutions démocratiques et juridiques dans les pays en développement par l'entremise de notre programme d'aide internationale. L'aide canadienne devrait favoriser la promotion des droits de la personne, le changement